



MODULE 2a

Facteurs de réussite d'un partenariat de coopération

Facteurs de soutien ; Forces/opportunités

Aperçu

Dans ce module, nous présenterons les facteurs qui soutiennent et encouragent la coopération ainsi que les forces et les opportunités des formes actuelles de coopération/collaboration en agriculture. À cette fin, nous utiliserons des liens vers des études de cas, des rapports sommaires et d'autres documents lorsque le contenu approprié sera présenté.

Objectifs d'apprentissage (connaissances/compétences/attitudes acquises)

Connaissances

- Vous comprendrez l'importance des facteurs qui appuient et encouragent la coopération.
- Vous serez en mesure de comprendre les forces et les possibilités des formes actuelles de coopération et de collaboration.

Compétences

- Vous serez en mesure d'examiner votre propre position et les possibilités de coopération et de collaboration qui s'offrent à vous.

Comportements

- Sensibilisation aux possibilités d'établir ou d'améliorer la coopération et la collaboration dans le domaine de l'agriculture.
- Importance des connaissances/compétences/attitudes.

Table des matières

1. Facteurs qui soutiennent et encouragent la coopération.
2. Points forts de la coopération/collaboration.
3. Possibilités de coopération/collaboration.
4. Connaissances/compétences/aptitudes.

Note préliminaire

En raison des changements structurels importants qui se produisent dans l'économie rurale, il est de plus en plus nécessaire que les agriculteurs coopèrent et collaborent plus étroitement entre eux afin de réduire les coûts du capital, du travail et de la formation. Afin d'améliorer la coopération/collaboration entre les agriculteurs, il est nécessaire de mettre en place des structures de soutien pour ceux qui participent à la collaboration. Fondé sur le rapport du COFARM Summary et sur des études de cas, ce module vous aidera à en apprendre davantage sur l'impact des facteurs de soutien sur la coopération et la collaboration en agriculture. En vous reliant aux études de cas, vous aurez un aperçu des forces et des possibilités des formes actuelles de coopération/collaboration.

1. Facteurs qui soutiennent et encouragent la coopération

1.1 Facteurs

De nombreux facteurs soutiennent et encouragent la coopération des agriculteurs :

- **Tradition, culture, histoire** – (les formes non formelles de collaboration en agriculture font partie de la tradition, de la culture et de l'histoire de la plupart des pays).
- **L'environnement social et économique** (des formes formelles de coopération ont été développées à travers le développement de marchés de produits agricoles dans les zones urbaines).
- **Le soutien aux politiques** (la promotion de la coopération a une signification sociale plus large, de sorte que nous ne pouvons pas la laisser aux seules forces du marché) cadre juridique (un cadre juridique fonctionnel et transparent).
- **L'environnement juridique** (est une condition préalable au succès de la coopération).
- **Les politiques fiscales** (peut être un facteur fortement encourageant ou décourageant).
- **Les structures d'appui** (aucune gestion efficace des politiques n'est possible sans structures de soutien).
- **Ressources humaines** (besoin de leadership et de recrutement).
- **Le transfert de connaissances et de compétences** (le manque de connaissances et de compétences peut être un facteur limitant d'une coopération réussie).

Pour en savoir plus, consultez le chapitre du Rapport sommaire du COFARM - Mécanismes (facteurs) pour encourager la collaboration et la coopération.



1.2 Facteurs – tradition/culture/histoire

- **Coopérations agricoles informelles** p. ex. promenades à la ferme, groupes de discussion, réunions informelles...[\(voir John O'Connell\)](#).
- **Les circonstances historiques qui ont conduit à une coopération formelle** par exemple les premières coopérations à la fin du 19ème siècle ou au début du 20ème siècle - dépendent du développement de marchés de produits agricoles) [\(voir Arrabawn Co-op\)](#).
- **Interruption du développement naturel de la coopération dans certains pays** Le développement des coopératives dans certains pays a été interrompu en raison de circonstances historiques - nationalisation, par exemple Slovénie, République tchèque [\(voir Summery report part 3 CZ and SI\)](#).

Pour en savoir plus, consultez le chapitre du Rapport sommaire du COFARM - Mécanismes (facteurs) pour encourager la collaboration et la coopération.



1.3 Facteurs - environnement social et économique

- **Mondialisation et progrès scientifique et technique.** La mondialisation et le progrès scientifique et technique ont contribué à la mise en place d'un environnement de plus en plus concurrentiel. Les conséquences sont la croissance de la productivité d'une part et l'effondrement ou la restructuration de nombreuses exploitations agricoles d'autre part. [\(voir Brassica\)](#).
- **Sensibilisation des consommateurs.** Les consommateurs sont de plus en plus conscients et exigeants. La demande de produits biologiques, de produits locaux et de produits de qualité supérieure d'origine connue augmente. [\(voir Bio-Schaukäserei Wiggensbach eG\)](#).
- **Opinion publique.** L'intérêt du public pour l'agriculture et son impact sur les ressources naturelles et la sécurité alimentaire augmente [\(voir Zadruga Konopko, zadruga za razvoj trajnostne pridelave in predelave industrijske konoplje – Konopko z.o.o., socialno podjetje\)](#).



14 Facteurs – soutien aux politiques

- Politique agricole commune de L'UE

https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/cap-glance_en

- Programmes Nationaux de Développement Rural.(PDR) il existe différentes approches dans les PDR nationaux pour soutenir la coopération.
- Règles du commerce international. Au cours de la période récente, les obstacles au commerce international des produits agricoles ont diminués. Les marchés sont de plus en plus concurrentiels.

Pour en savoir plus, consultez le chapitre du Rapport sommaire du COFARM - Mécanismes (facteurs) pour encourager la collaboration et la coopération.



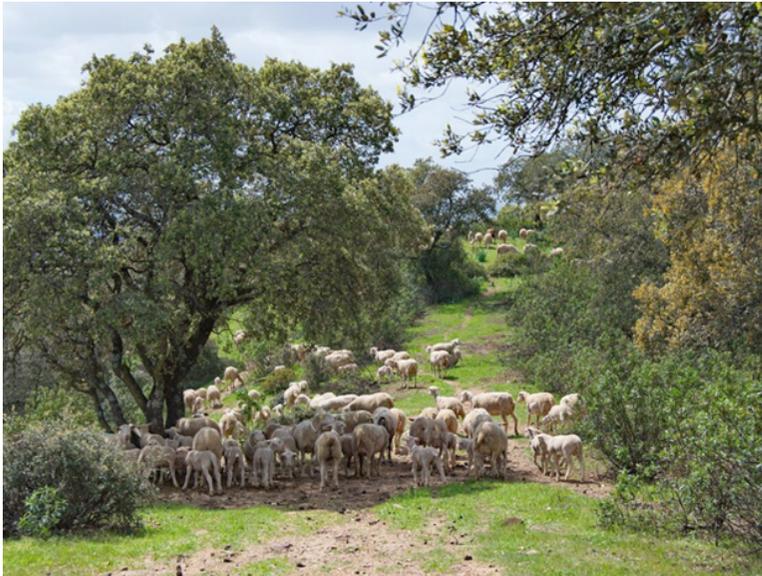
1.5 Facteurs - cadre juridique

- **Cadre juridique européen**

https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/cap-glance_en#legalfoundations

- **Réglementation nationale** d'après les études de cas, il est évident que la bureaucratie et la réglementation excessive constituent un obstacle à la coopération.
- **Les spécificités régionales** Selon les études de cas, il existe des formes spécifiques de coopération dans certaines régions. p.ex. région alpine en Slovénie, régions de pâturage pour moutons en Espagne.
- **Status légaux** Il y a différentes formes de coopération; des coopératives, des groupes de production, des associations, des contrats de location, des partages de matériel, des compagnies, des communautés agraires...

Vous pouvez trouver de plus amples informations dans le Rapport sommaire du COFARM - Mécanismes (facteurs) pour encourager la collaboration et la coopération.



1.6 Facteurs – Lois de taxation

- **Fiscal:** Les politiques fiscales varient beaucoup d'un État et même d'une région à l'autre. Les impôts concernent des domaines tels que la propriété foncière et immobilière, l'héritage, les bénéfices.

<http://www.oecd.org/tad/agricultural-policies/taxationandsocialsecurityinagriculture.htm>

- **Optimisation fiscale** ([voir Reutehof GbR](#)).

Pour en savoir plus, consultez le chapitre du Rapport sommaire du COFARM - Mécanismes (facteurs) pour encourager la collaboration et la coopération.



1.7 Facteurs - structures de soutien

- **Service de conseil.** Il ressort clairement des études de cas que le rôle du service consultatif dans le renforcement de la coopération dans certains pays est très important (Irlande) et moins important dans d'autres ([voir Sligo Leitrim Lamb Producer Group](#)).
- **Organismes de recherche agricole.** L'implication directe ou indirecte dans la coopération, ([voir Réseau pour la production et l'échange de connaissances](#)).
- **Organismes publics**, p. ex. quelque part dans les organismes locaux de développement ont des rôles importants.
- **Institutions de l'État** le fonctionnement coordonné de l'administration publique réduit les charges bureaucratiques.
- **Organisations non gouvernementales (ONG)** il existe de nombreuses mesures d'incitation à la coopération pour les ONG en particulier dans le domaine de l'entrepreneuriat social.
- **Société civile.** Dans certains domaines de coopération (agriculture sociale, associations paysannes), le bénévolat joue un rôle important ([voir Kerry Social Farming](#)).

Pour en savoir plus, consultez le chapitre du Rapport sommaire du COFARM - Mécanismes (facteurs) pour encourager la collaboration et la coopération.



1.8 Facteurs - ressources humaines

- **Recruter des membres, du personnel et des gestionnaires.** Les ressources humaines sont la clé du succès de la coopération. Il y a des succès et des échecs dans le même environnement. D'où l'importance du facteur humain. ([voir Arrabawn Co-op](#)).
- **Leadership.** Le leadership nécessite des compétences et des connaissances en matière de gestion ([voir Kratzer](#)), ([voir Nákup z farmy "Purchase from the Farm"](#)).

Pour en savoir plus, consultez le chapitre du Rapport sommaire du COFARM - Mécanismes (facteurs) pour encourager la collaboration et la coopération.



1.9 Facteurs - transfert des connaissances et des compétences

- **Système scolaire.** Les programmes d'éducation agricole devraient informer les élèves sur les possibilités de coopération/collaboration en agriculture.
- **Système d'éducation des adultes.** Les résidents adultes des zones rurales devraient avoir des chances égales pour l'accès à l'éducation en tant que résidents des zones urbaines.
- **Enseignement et formation dispensés par les services consultatifs.** Le service de conseil offre un enseignement lié à l'agriculture. Il est important que les agriculteurs aient accès à d'autres contenus éducatifs.
- **Formes informelles d'éducation et de formation.** Le transfert de connaissances et d'expériences par des canaux informels est une forme importante et populaire. Il est nécessaire de permettre aux agriculteurs d'avoir des contacts personnels avec d'autres agriculteurs.
- **Les projets de l'UE soutiennent** par exemple le projet COFARM qui peut développer de nouvelles solutions et le partage de formulaires d'information entre les agriculteurs.

Pour en savoir plus, consultez le chapitre du Rapport sommaire COFARM - Exigences en matière de formation et de perfectionnement.



2. Points forts de la coopération/collaboration

Les études de cas du projet COFARM mettent en évidence les points forts spécifiques d'une coopération réussie.

- Efforts des services de conseil agricole pour développer et promouvoir les concepts ([voir John O'Connell](#)).
- Reconnaissance du potentiel des ententes de collaboration ([voir Bio-Schaukäserei Wiggensbach eG](#)).
- Amélioration de la qualité de vie et des revenus des personnes concernées ([voir CS IR 04](#)).
- Facilitation de la croissance et de la réalisation d'économies l'échelle ([voir Brassica](#)).
- Amélioration de l'efficacité et économies d'échelle (réduction des coûts de production ; commercialisation ; distribution) ; ([voir Sociedad Cooperativa Andaluza \(S.C.A.\) Nuestra Señora de los Remedios](#)).
- Augmentation de la productivité de certaines exploitations agricoles en déclin ([voir John O'Connell](#)).
- Plus de possibilités pour les nouveaux venus de s'établir dans l'agriculture ; ([voir CS IR 04](#)).
- Transfert intergénérationnel et inter-agriculteurs des connaissances et de l'expérience ([voir Coopération de deux fermes familiales autonomes: parents et leur fille](#)).
- Nombre d'options de collaboration explorées et élaborées ([voir Zadruga Konopko, zadruga za razvoj trajnostne pridelave in predelave industrijske konoplje – Konopko z.o.o., socialno podjetje](#)).
- Orientation sociale ([voir Kerry Social Farming](#)).
- Amélioration de l'accès au marché ([voir Nákup z farmy "Purchase from the Farm"](#)).
- Permet l'acquisition collective d'équipements (cercles de machines) ([voir Kögel](#)).

3. Possibilités de coopération/collaboration

Les études de cas du projet COFARM mettent en évidence des opportunités spécifiques dans le domaine de la coopération.

- Important potentiel de croissance de la coopération ([voir Le garde-manger de San Nicolás](#)).
- Nouvelles structures en cours d'élaboration ([voir Ekomeat](#)).
- Expansion dans les autres secteurs ([voir Pöhlmann](#)).
- Potentiel de croissance et de prospérité grâce à des incitations et mesures politiques (programme de développement rural) ([voir Sligo Leitrim Lamb Producer Group](#)).
- Professionnalisation accrue (gestion d'entreprise ; opérations techniques ; technologies numériques) ; ([voir Arrabawn Co-op](#)).
- Promotion de l'innovation et recherche de nouveaux marchés (internationalisation) ; ([voir Le garde-manger de San Nicolás](#)).
- Collaboration entre coopératives ([voir Ferme écologique Bošina](#)).

4. Connaissances/compétences/aptitudes

La formation est requise à la fois par les agriculteurs et par les professionnels qui les soutiennent et les conseillent.

Sensibilisation aux possibilités et aux avantages potentiels de la coopération, tant pour ceux qui participent à des activités de coopération que pour ceux qui envisagent de le faire ;

- Formation sur les structures et les fonctions coopératives et sur les exigences et les responsabilités de ceux qui s'impliquent dans ces structures - y compris les aspects juridiques, économiques, financiers, administratifs, de santé et de sécurité, de marketing, techniques et de gestion ;
- Compréhension des modèles d'agriculture collaborative - mettre l'accent sur la façon dont la collaboration fonctionne dans la pratique : pourquoi elle fonctionne, pourquoi elle ne fonctionne pas, nombre et type d'arrangements en place. Principes et pratiques qui font fonctionner un arrangement de collaboration agricole.

La formation devrait porter sur un large éventail de sujets :

- Gestion du temps : d'une importance cruciale dans le travail avec les autres ;
- Gestion et contrôle des finances et des coûts (budgétisation à long terme et gestion de la trésorerie);
- Leadership et gouvernance d'entreprise : pour ceux qui assument des rôles au sein des coopératives/entreprises ;
- Entrepreneurat : encourager les individus à développer de nouvelles entreprises et des opportunités d'affaires ;
- Compétences en gestion des personnes et des relations : soit en tant que partenaire dans une grande entreprise, soit en tant que gestionnaire, les agriculteurs manquent souvent de compétences en gestion des personnes ;
- Compétences coopératives/collaboratives et prise de décision : les agriculteurs ont traditionnellement travaillé et pris des décisions par eux-mêmes (ou avec la participation de leur famille) et ont donc besoin d'une formation dans le domaine du travail avec les autres et de la prise de décision partagée ;
- Compétences en planification stratégique ;
- Compétences en planification de la relève ;
- Compétences de gestion du stress et de bien-être ;
- Aptitudes à la communication ;
- Formation pour une coopération/collaboration efficace ;
- Compétences en gestion et résolution de conflits ;
- Approches/pratiques pour améliorer l'efficacité ;
- Utilisation de la technologie pour améliorer l'efficacité

Pour en savoir plus, consultez le chapitre du Rapport sommaire COFARM - Exigences en matière de formation et de perfectionnement.

Références/Liens

- <https://coopseurope.coop/>
- https://ec.europa.eu/growth/sectors/social-economy/cooperatives_en
- <https://www.ica.coop/en/media/resources>
- <https://www.copa-cogeca.eu/eaci.aspx>
- <http://www.fao.org/partnerships/en/>
- <https://www.program-podezelja.si/sl/knjiznica/100-zadruznistvo-ucinkovit-model-poslovnega-organiziranja/file>
- <http://www.kgzs.si/Portals/0/Gradiva/Prirocnik%20za%20uporabo%20Zakona%20o%20agrarnih%20skupnostih%20Verzija%201%20april%202016.pdf>

Nous espérons que le module vous a aidé à comprendre les facteurs qui favorisent la collaboration/coopération et que vous connaissez maintenant mieux les possibilités et les forces de la collaboration/coopération en agriculture.

Nous vous invitons à visiter le site Web du PROJET COFARM pour accéder au rapport sommaire et aux études de cas et approfondir vos connaissances sur la coopération/collaboration en agriculture.

Les entrepreneurs ont naturellement tendance à faire cavalier seul. Bien que cet esprit de bricolage puisse vous aider à aller de l'avant, l'ajout d'un élément de collaboration dans le mélange peut vous rendre imparable. - LEAH BUSQUE